

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 136/SAG promulguant l'arrêté du 4 février 1965. relatif aux épaves maritimes (J.O.R.F. n° 37 du 13 février 1965, page 1260).

n° 136/SAG

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
23 février 1968

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1968

Date du numéro
25 février 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas l'arrêté du 4 février 1965 relatif aux épaves maritimes.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué-partout où besoin sera.